

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 janvier 2013

---

## CRÉATION DU CONTRAT DE GÉNÉRATION - (N° 570)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 57

présenté par  
M. Sirugue

-----

### ARTICLE PREMIER

À la quatrième phrase de l'alinéa 25, après le mot :

« gestion »,

insérer le mot :

« active ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'harmonisation rédactionnelle.